

Madame la principale

Combien? (on avait aussi cherché en vain à rallier les parents de 3^e)

Plusieurs parents d'élèves de la classe de 5^{ème} 1, représentés par madame Anne-Sylvie CHARLEUX qu'ils délèguent auprès de vous, viennent attirer votre attention sur les difficultés que rencontrent leurs enfants en cours de français avec Mr Talé.

En effet, depuis le début de l'année, les élèves de cette classe se plaignent régulièrement de la difficulté qu'ils ont à comprendre ce qui leur est enseigné, et donc à s'y intéresser, et de ne pas être concernés par la vie privée et les voyages de leur professeur que ce dernier leur commente abondamment.

S'ajoute à cela la pression permanente que ce professeur exerce sur eux, auxquels il dit et répète qu'ils sont nuls en orthographe et faibles en grammaire et construction de texte (jugement qu'il a répété à certains parents d'élèves lorsqu'il les a rencontrés), ce qui, même si cela était vrai (nous ne sommes pas enseignants et ne connaissons pas le détail des programmes d'apprentissage de la classe):

- 1- met directement en cause la valeur pédagogique du professeur de français que ces élèves ont eu en 6ème, (professeur remplaçante avec laquelle ils n'ont jamais eu de problèmes mais au contraire n'ont eu que d'excellentes relations d'ordre pédagogique)
- 2- n'incite pas les élèves à bien travailler, aucun progrès ne leur étant jamais crédité quoi qu'ils fassent.

Prétendant de plus que le livre dont les élèves disposent n'est pas adéquat pour son enseignement, il leur dit de prendre à leur façon des notes qu'ils doivent synthétiser à la maison, mais ne les corrige pratiquement jamais, ce qui fait que ni les élèves, ni les parents, ne savent exactement ce qui doit être su et retenu, ni ce qui doit et peut être contrôlé à la maison et travaillé avec les parents. Faire des synthèses, en 5^{ème}, doit s'apprendre et se corriger, car nos enfants peuvent faire des erreurs grossières en prenant des notes.

Et comme il dit de plus qu'il "se moque" du programme, il est très difficile aux parents d'aider objectivement et efficacement leurs enfants pour les amener au niveau que leur professeur souhaite.

Aussi grave est le fait que le premier travail qui ait été proposé en classe (3 semaines après la rentrée) ait été une dictée évaluée sur les bases d'une cotation datant de 1961 (les notes obtenues se sont échelonnées entre 1 et -140 !! pour quelle démonstration?), et qu'un seul devoir à faire à la maison ait été donné à ce jour depuis le début du trimestre.

Et que dire de l'ouvrage "chronique martienne" qui leur est demandé de lire: est-il adapté aux enfants de leur âge et a-t-il un rapport quelconque avec le programme qui est censé privilégier le Moyen-Age?

On peut comprendre dès lors qu'il y ait dans la classe des éléments qualifiés par le professeur de "perturbateurs": n'est-il pas constant que des élèves non intéressés par leur professeur et toujours jugés mauvais, à cet âge là, utilisent le moyen d'une contestation anarchique pour affirmer leur ennui permanent et leur sentiment profond se résumant à la formule "à quoi bon travailler"?

La situation semble à certains parents si inquiétante, qu'ils envisagent ni plus ni moins que de faire donner des leçons particulières de français à leurs enfants, ce qui serait un comble!

*Est-ce qu'il faut apprendre?
fait-il les copies dans le sens avant le choc avec la réalité?
je dirais volontiers, ce ne serait pas une bonne chose de donner des leçons particulières d'un groupe classe => le pb est celui du groupe*

*à la fois
mieux de noter
une fois
pour la
cote (si on a
pas de note)
140
bryans
114
(mais précis: m
cotation collège
non:
particuliers
n'est pas
ce qui se fait
de mauvais*

*ils doivent d'abord s'intéresser pour comprendre
chopie une fois à propos d'école (Patrick) autres exemples?
jamais fait (alors j'ai eu une leçon) (L. d'elles)*

*(absolument faux - mais cours de jalouse à l'égard de ceux qui
ont de bonnes notes)*

de ce 2 La menace: je vous d'abord je e qui décide tout ou -

*deux de l'échec de la leçon, et le devoir précis +
exigence de grammaire -*

à déjà fait en 5^e - La 5^e ne tient pas une de 11.000 - donc avec beaucoup (hobbis)

*press
habiller dans
les conditions*

Entendons-nous bien: nous ne cherchons pas par cette lettre et notre action à nous opposer au professeur dont il est question, mais bien à faire en sorte qu'il se persuade, aidé en cela par votre action personnelle, qu'il existe un très gros malaise en ce qui concerne les relations avec les élèves et que cela se répercute aussi bien sur leurs résultats et leur comportement que dans la perception qu'ont leur parents de leur travail.

En tant que parents, nous souhaitons vivement que nos enfants puissent suivre intégralement le programme de français comme les élèves de l'autre 5^{ème}, et que nous puissions nous rendre compte de leurs progrès autant que leurs difficultés. Dans ce but, il nous semble que devraient être très rapidement définies les modalités d'une collaboration à établir entre Mr Tallé et les parents, comme cela a été le cas l'année dernière avec le professeur de français de 6^{ème}, qui définirait clairement :

- les buts à atteindre : quelles connaissances doivent être acquises, dans quel temps et avant quelles dates, quels sont les domaines où les élèves doivent travailler le plus
- les moyens à employer: synthèses des notes prises par les élèves régulièrement corrigées en classe (pour que les parents puissent avoir une information claire de ce que les élèves devraient savoir faire, et qui était autrefois rendu possible par des annotations telles que "mal dit", "incomplet", "pas compris", etc..), la nature des devoirs à faire à la maison systématiquement (dictées que les parents pourraient puiser dans un ouvrage conseillé par le professeur, "rédactions" sur des sujets divers, devoirs de grammaire et de conjugaison, etc...). Les devoirs encadrés à la maison sont en effet la meilleure façon pour les parents de déceler les lacunes et constater les progrès de leurs enfants, et aucun professeur jugeant ses élèves faibles ne devrait s'exonérer d'en donner), et toutes autres pratiques que le professeur jugerait utiles et dont les parents seraient informés.

Voilà, madame la Principale ce que souhaitaient vous confier des parents d'élèves très inquiets et soucieux de voir leurs enfants, en fin d'année, être arrivés au niveau que tous les élèves de 5^{ème} doivent, selon les critères officiels, avoir acquis.

En espérant qu'une solution sera très rapidement trouvée, nous vous prions d'agréer, madame la Principale, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*religion si elle est
bonne et de bonne foi*

Pour les parents d'élèves,
la parente déléguée
Anne-Sylvie CHARLEUX

*M. Tallé invite les parents à se tenir
(et les autres, mais il aimerait une
distinction) à une réunion d'expl
qui s'est faite et les enfants perdus*

*Quand on est exilé, on doit se plaindre; ensuite,
la paye ---*